

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Tombé

AMENDEMENT

N ° DN37

présenté par
M. El Guerrab

ARTICLE 17

A l'alinéa 3, substituer aux mots :

" douze mois ",

les mots :

" dix-huit mois ".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par le biais de cet amendement , il s'agit de faire en sorte que les jeunes concernés tirent le plus grand bénéfice possible de ce service militaire volontaire.